



Association pour la **R**econnaissance de **N**oiseiment, l'**A**ménagement de son **S**ite et la
Sauvegarde de son **E**nvironnement **N**aturel

Assemblée Générale de l'ARNASSEN
Année 2016

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Communautés d'agglomérations : nouvelles déclinaisons

La nouvelle loi MAPTAM (Modernisation de l'Action Publique Territoriale et de l'Affirmation des Métropoles) a placé notre hameau le 1^{er} janvier 2016 dans une nouvelle configuration territoriale : d'un côté la communauté d'agglomérations de Melun Val de Seine pour les habitants de Noisement rattachés à la commune de Seine-Port et de l'autre, la métropole Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart pour les autres. Grâce au collectif « Sénart Citoyen 21 » et à l'association « Nature Environnement 77 » aux quelles nous adhérons, nous avons pu rencontrer les associations environnementales des autres communes de l'Essonne et avons constitué un nouveau collectif d'association ayant compétence sur l'ensemble du territoire de GPS. Nous avons rencontré à deux reprises les « nouveaux acteurs territoriaux » de GPS. Par contre, nous n'avons pas avancé sur le SCoT de Melun Val de Seine, alors que le SCoT de Sénart n'a pas pu être validé, le processus ayant été stoppé par la création de GPS, nouveau périmètre administratif de territoire.

Il serait intéressant de se manifester auprès des autorités de Melun Val de Seine pour comprendre où ils en sont et s'intégrer dans le processus de validation du SCoT de MVS.

L'aménagement du territoire :

- **L'aménagement de l'ancien site du Piston Français :** le PLU de Savigny le Temple est en cours de modification afin de permettre au promoteur « Windsor » de construire 177 logements sur un peu plus d'1 ha en face de l'école Sidonie Talabot. Nous avons rencontré le promoteur Windsor le 6 juin 2016 pour lui exprimer notre vision de ces logements avec + de collectif et abandon des « pavillons ». Mais les maisons individuelles se vendent mieux... Il y aura plusieurs tranches ; la première concerne les logements à proximité de l'école Sidonie Talabot. En attendant, le chantier est en cours et malgré des problèmes de commercialisation. Ces problèmes concernent aussi la revente de logements sur Savigny le Temple.
- **Le Clos Favière :** la modification du PLU de Savigny le Temple concernant cette parcelle toujours cultivée a provoqué une réaction de notre part. Nous avons été consultés dès le mois d'octobre pour donner un avis, avis que nous avons signifié avant la date du 2 novembre prévue pour la fin de la consultation des personnes « qualifiées ». Aussi avons-nous été surpris de recevoir une plaquette commerciale du promoteur avant le début de l'enquête publique. La question se pose du bien fondé de l'enquête publique si le projet immobilier a déjà été vendu ? Nous serons reçus à la mairie pour une explication directe de notre point de vue à Monsieur Chauveau, directeur de cabinet de la mairie et Madame Seymour-Galou, élue de la majorité. Notons que nous ne sommes pas opposé à ce type de commercialisation de logements participatifs, mais de grâce respectons les règles élémentaires.

Notre hameau, ses environs et la préservation de notre territoire :

- **Combattre l'inégalité devant le haut débit Internet :** aujourd'hui, des travaux avaient lieu sur la route de Nandy à proximité de Seine-Port. Avec la nouvelle communauté d'agglomération, peut-on espérer une avancée ?
- **Lotissements de Nandy :** les constructions ont poussé très rapidement et le talus a été construit mais son boisement se fait attendre. Il faudra sans doute renouveler notre action vis-à-vis de l'EPA Sénart et de la mairie de Nandy : pétition ?
- **Déplacement du centre commercial de Nandy** (Intermarché et autres commerces): Une nouvelle implantation du centre commercial est envisagée de l'autre côté des feux rouges de la RD 346 ; le projet est à surveiller de près afin que le protocole signé en 2012 soit respecté, et en particulier le prolongement du talus boisé. L'architecture devra aussi s'intégrer dans le paysage et l'imperméabilisation des sols est à surveiller en raison de la suppression des drains dans les parcelles cultivées de la fosse Boudrot.
- **Les inondations de juin 2016 :** nous avons rencontré le Service des Eaux de Sénart à ce sujet ainsi que de l'installation des nouveaux compteurs d'eau potable. Ils n'ont pas souhaité nous donner d'information en dehors de la présence de Grand Paris Sud. Nous avons donc rédigé un courrier à ce sujet pour demander une entrevue, courrier que nous avons remis en main propre à Monsieur Michel Bisson lors de notre rencontre du 19 janvier 2017.
- **Comité de gestion de la forêt de Rougeau :** l'ARNASSEN a participé au dernier comité de gestion à Nandy avec un échange verbal avec le maire de Nandy

L'ARNASSEN et les autres associations:

- **La Sauvegarde de Seine-Port**
- **Le PLU de Seine-Port**
- **Seine-Port Evénements (SPE)**
- **DDNA poursuit le cycle de conférences « Ma Ville Demain » :** l'actualité récente nous montre tout l'intérêt de ces conférences autour de la préoccupation du développement durable. Prochaine rencontre sur le thème de l'air !

Noisement, le 27 janvier 2017

Le Président



F. HEITZ